

RCS : GAP

Code greffe : 0501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GAP atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00023

Numéro SIREN : 834 545 212

Nom ou dénomination : 2A SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2018 sous le numéro de dépôt A2018/001733



197189

Dénomination : 2A SECURITE
Adresse : 48 route Sainte-marguerite Bâtiment B N 49 5ème Étage
05000 Gap -FRANCE-
n° de gestion : 2018B00023
n° d'identification : 834 545 212
n° de dépôt : A2018/001733
Date du dépôt : 28/08/2018

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
du 10/03/2018



197189

2A SECURITE
Société par actions simplifiées unipersonnelle
au capital de 2 000 euros

Siège social :
Résidence Sainte Marguerite
48 Route Sainte Marguerite
05000 GAP

RCS : 834 545 212



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 10 MARS 2018

L'an DEUX MILLE DIX HUIT,

Le 10 mars

A 09h30,

L'associé unique de la société 2A SECURITE, société par actions simplifiées unipersonnelle au capital de 2.000 euros, s'est réuni en Assemblée Générale extraordinaire, 48 route Sainte Marguerite 05000 GAP, sur convocation Du président.

est présent :

Monsieur BOUGUETTOUCHA Abdennour, propriétaire de 200 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur BOUGUETTOUCHA Abdennour, président et associé unique.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Non rémunération du président

Le Président dépose sur le bureau et met à sa disposition :

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve la non rémunération du président pour le premier exercice soit au 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Monsieur BOUGUETTOUCHA Abdennour

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a vertical line and a horizontal stroke at the bottom.